MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Alligny-en-Morvan

Autres communes :

R500

Appellation : Maison forte

Monument(s)

Appellation : Maison forte

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 17/11/1998

Étendue de la protection : Inscription des : - façades et toitures de la maison forte - douves - assise de la maison - cheminée du 15e siècle du rez-de-chaussée

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.